

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **81 (1945)**

Heft 28

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : *Séance du Comité central du 8 juillet. — Une journée avec nos collègues de France. — Examens de recrues. — Genève: U.I.G. - Messieurs: Un pas vers l'équité. — U.I.G. - Dames: Séance du 16 mai. — Neuchâtel: Une leçon d'humanité. — Mise au concours. — Jura: Cinq ans d'études aux écoles normales d'instituteurs.*

Partie pédagogique : *Ad. Perrot: Eléments de géographie. — Henri Rebeaud: Une heure de géographie: La vie d'un village annivier. — Quelques grandes régions de l'Amérique du Nord. — Les livres.*

PARTIE CORPORATIVE

SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL S. P. R.

Evilard 8 juillet 1945

Extrait des délibérations

Présidence : Ch. Junod, président.

Tous les membres sont présents, ainsi que M. Jeanprêtre, de Bienne, président de la S. P. J.

Congrès. Delémont organisera le Congrès de la Romande l'été prochain. Le Comité d'organisation qui travaillera sous la présidence du président de la S. P. R., comme le veulent nos statuts, est déjà constitué et les diverses commissions se mettent à la tâche. Un programme copieux autant qu'intéressant s'élabore: rien ne sera négligé pour la réussite totale de l'entreprise. La S. P. V. chargée de désigner le rapporteur général nous présente M. Ziegenhagen, maître primaire supérieur au Mont s. Lausanne. Les sections ont mis à l'étude le sujet proposé: il est d'actualité et fera sans doute l'objet de rapports sérieux dont l'école romande ne pourra que profiter.

Relations avec nos voisins. C'est de nos collègues de France, tout d'abord qu'il s'agit. Le fil qui reliait les instituteurs des deux pays est en train de se renouer. L'aide matérielle entreprise par la S. P. R. a été hautement appréciée par nos collègues des départements d'outre-Jura: ils ont vu leur détresse immense quelque peu soulagée. A côté des secours en argent qui leur furent versés, les objets de première nécessité récoltés dans le Jura bernois furent les bienvenus. Une prise de contact avec nos voisins eut lieu le 28 juin dernier. Une dizaine de membres du corps enseignant jurassien bernois et trois membres du Comité S. P. R.: son président M. le Dr Junod, MM. Rebetez, secrétaire, et Chabloz, rédacteur, ont été reçus à Besançon par les représentants du Syndicat des Instituteurs des départements du Jura, de l'Ain et du Territoire de Belfort. L'accueil qui leur fut fait fut touchant, émouvant. Nos collègues de France n'ont pu assez exprimer leur gratitude; et pourtant ce qu'ils ont reçu est bien peu en regard de la misère inexplicable dans laquelle ils se trouvent. Le Synode de l'Ajoie, à son tour, recevra le 28 juillet prochain, à Porrentruy, une trentaine de collègues de la région frontrière. Cette reprise de contact est heureuse et augure

bien de l'avenir. La S. P. R. enregistre avec satisfaction ce premier pas vers la reconstitution de la F. I. A. I. Un message d'amitié est envoyé séance tenante au secrétaire général du Syndicat national des instituteurs de France, M. Senèze, à Paris. Au cours de l'entrevue de Besançon, nos délégués se sont rendu compte des souffrances endurées par nos voisins, mais aussi de la conduite courageuse, toujours digne, héroïque parfois des instituteurs, partout âme de la résistance. C'est une page glorieuse de l'histoire de l'Ecole française qu'ils ont écrite : beaucoup d'ailleurs ont payé de leur vie leur patriotisme.

La S. P. J. et la S. P. R. Une décision des plus importantes vient d'être prise : à partir du 1er octobre prochain, tous les membres de la S. P. J. sont abonnés obligatoirement à l'*Educateur*, au même titre que les membres des autres sections de la S. P. R. Chacun doit se féliciter de cette heureuse solution d'un problème agité depuis fort longtemps. Les liens qui unissent la partie française du canton de Berne à la Romande sont ainsi renforcés, sans pour cela que ceux qui la reliaient à l'ancien canton soient diminués ou affaiblis. Cette solution n'a pu être trouvée que grâce à l'aimable compréhension de la Société des Instituteurs bernois et de ses dirigeants. Il y a lieu de remercier son président, M. Cueni, son secrétaire central, M. le Dr Wyss en particulier, comme aussi les fervents défenseurs de la S. P. R. : le vice-président Rieder et notre collègue Perrot.

Bulletin corporatif. Grec met au courant le comité du différend surgi entre le correspondant genevois et le Syndicat chrétien et national de l'Enseignement officiel. Le Comité de l'U. I. G.-Messieurs est pleinement approuvé d'avoir mis fin dans notre journal à une polémique oiseuse ne pouvant que nuire à la cause de l'école.

L'Educateur. Chabloz est vivement remercié des efforts qu'il a faits pour donner à notre journal la direction désirée par la majorité de ses lecteurs. Il fait part de ses projets qu'on ne peut qu'approuver en le félicitant de son initiative.

S. L. V. et S. P. R. La séance commune des délégués des deux associations aura lieu à Bienne en septembre prochain. Entre autres sujets, on étudiera l'organisation pratique d'un service de placement réciproque d'enfants d'instituteurs et même d'instituteurs voulant perfectionner leurs connaissances linguistiques. La célébration du centenaire de la naissance de Pestalozzi fera aussi l'objet d'un échange de vues.

Cabanes militaires. La fin des hostilités rend inutile quantité de cabanes militaires, dont plusieurs de par leur situation rendraient de grands services au tourisme scolaire. N'y aurait-il pas lieu de voir comment nos classes en course pourraient en profiter ? Une action commune avec l'Institution des Auberges de Jeunesse pourrait être entreprise. L'idée mérite d'être retenue.

UNE JOURNÉE AVEC NOS COLLÈGUES DE FRANCE

La guerre a frappé jusqu'à nos frontières et nos collègues genevois et jurassiens, témoins des difficultés et des malheurs des instituteurs des régions limitrophes, se sont efforcés de leur apporter une aide pré-

cieuse à laquelle la S.P.R. tout entière a participé — aide bien modeste hélas ! qu'il fallut limiter au corps enseignant des départements de l'Ain, du Jura et du Doubs. Pour exprimer leur reconnaissance, pour sortir un moment de l'étouffante atmosphère de guerre, quelques collègues français ont désiré prendre contact avec des Suisses et organisé une entrevue qui eut lieu le 24 juin dernier à Besançon.

Journée inoubliable d'amitié professionnelle franco-suisse qui émut profondément les délégués du Comité S.P.R. et les collègues jurassiens présents. Tour de ville, réception par M. le recteur Doucet, repas en commun permirent plusieurs heures de vivante fraternisation. Un fait nous a frappés immédiatement : aucune plainte, très peu d'allusion au passé. Et pourtant tel de nos hôtes est rentré récemment d'un camp de concentration, telle dame, aujourd'hui souriante, a séjourné durant de longs mois en prison. On sait d'autre part que les instituteurs français — ceux de notre frontière en particulier — ont inspiré, soutenu, voire dirigé la Résistance ; aussi sent-on vibrer en eux la joie de la liberté reconquise après la lutte constante et toujours dangereuse.

Cet état d'esprit crée d'emblée une ambiance sympathique faite de gravité et de virile bonne humeur.

L'après-midi, une assemblée officielle réunit dans l'une des salles de l'inspection plus de cent collègues venus de Besançon et des environs, malgré la chaleur étouffante de cet après-midi. Répondant à l'éloquent hommage que M. le recteur Doucet adressa à la Suisse tout entière, notre président S.P.R., M. Ch. Junod, sut exprimer avec une sincère et émouvante simplicité ce que nous ressentions tous. M. l'inspecteur d'académie Martin, le distingué organisateur de la journée, parla ensuite en termes chaleureux et M. Feignoux, ancien secrétaire de la S.P.R., prononça un vibrant salut à la France retrouvée.

Quelques instants encore de fraternels entretiens, puis ce fut le retour dans la nuit, à travers le pays mutilé. A nos amis de France, nous disons notre reconnaissance pour ce tonique exemple de courageuse bonne humeur en face des difficultés et des privations. Merci en particulier à nos collègues, le capitaine Marlet et Montavon de Cœur, dont le dévouement discret a permis la réalisation de cette lumineuse journée de l'amitié.

A. C.

EXAMENS DES RECRUES

La session d'été des examens des recrues en Suisse romande aura lieu comme suit : Lausanne, les 25, 26 et 27 juillet ; Genève, les 23 et 24 juillet ; Bière, les 30 et 31 juillet. Pour de plus amples renseignements et pour l'autorisation d'assister à ces épreuves, s'adresser à MM. Chantrens, inst., Montreux (pour Lausanne), Duchemin, inspecteur, Cartigny-Genève (pour Genève), et Berseth, inst., Saubraz (pour Bière).

GENÈVE

U. I. G. MESSIEURS

UN PAS VERS L'ÉQUITÉ

M. Perréard, président du Département des finances, a réuni dernièrement les représentants des différentes organisations professionnelles

groupant le personnel cantonal, aux fins de les mettre au courant de ses intentions.

1. Au cours de l'été, le Grand Conseil sera appelé à se prononcer sur l'adoption d'un projet d'allocation extraordinaire d'automne, identique au précédent, sauf sur un point ; ce projet d'un coût approximatif de fr. 600,000, possède sa couverture financière, ainsi que nous l'avions déjà annoncé ; aussi M. Perréard espère-t-il le faire passer « tambour battant ».

2. Pour 1946 le Conseil d'Etat veut « aligner » nos allocations sur celles de la Ville de Genève et des Services industriels. Les dispositions caractéristiques de ces textes résident dans le fait que le fameux plafond de fr. 9300.— tombera, que les célibataires, veufs, divorcés, séparés toucheront le 50 % du montant relatif à leur catégorie.

Malheureusement, M. Perréard n'a pas pu ou pas voulu supprimer les iniquités contenues dans l'article 6 de la loi actuelle, excluant le personnel féminin marié et les candidats aux études de stage. Nous le regrettons amèrement ; et si, contrairement à l'opinion de la V.P.O.D., nous nous rallions à ce projet afin que le Grand Conseil lui donne rapidement force de loi (un tiens vaut mieux que deux tu l'auras !), nous rejoignons d'autant plus le terrain de principe de la V.P.O.D. ; elle préconise un système d'allocations en usage à la Confédération et dans huit cantons, système allouant, *sans aucune exception*, un x % de base du salaire, auquel viennent s'ajouter d'autres modalités. Nous avons déjà demandé à M. le chef du Département des finances de retenir cette formule pour étude, en faveur des tractations futures.

L'horizon s'éclaircit avec l'approche des élections cantonales.

Quatre ans d'activité soutenue et de lutte nous ont permis de donner de la cohésion et une volonté claire aux « cantonaux » ; pourront-ils en cueillir les fruits cet automne ? Il y a tout lieu de l'espérer.

G. B., secrétaire de la Fédération.

U.I.G.—DAMES

COMPTE RENDU

de la séance du 16 mai à la Taverne de Plainpalais

Séance ouverte à 16. h. 50 par Mlle Géroutet. Le procès-verbal est adopté.

Communications du comité. Le centre de liaison des associations féminines annonce que le Centre d'accueil pour prostituées a dû fermer ses portes par suite du départ de l'assistante sociale qui le dirigeait : Mlle Cavin. Il est difficile de trouver une personne qualifiée pour ce travail.

En revanche, le Bureau de consultation pour femmes enceintes poursuit son œuvre avec succès.

Changement dans la numérotation des degrés de l'enseignement primaire. Mlle Géroutet donne lecture de la lettre où M. Grandjean nous expose les modifications apportées récemment à la loi sur l'Instruction

publique : à savoir, la classe préparatoire devenant 1re année primaire, puisque 1er degré d'enseignement obligatoire, décalage automatique dans la numérotation de tous les degrés.

Cette modification donne la possibilité aux maîtresses enfantines de suivre leurs élèves en 2me année avec une différence de traitement équitable. La 1re année doit cependant revenir par la suite à des institutrices primaires. Dans notre réponse, nous insistons sur ce point qui obligera à un recrutement plus important du personnel primaire féminin.

Nous exprimons le désir que des échanges de vues soient possibles avec le Département sur tous les projets, ce qui ne manquerait pas de susciter dans le corps enseignant un intérêt nouveau pour les choses de l'école et recréerait cette confiance, sans laquelle il n'est pas d'efficace collaboration.

La parole est ensuite donnée aux déléguées de notre association à différents groupements.

Pro Familia. Mlle Seidel s'est rendue aux deux assemblées générales de cette société qui prévoit l'organisation d'une *Semaine de l'enfant*. On étudie la fondation d'un Foyer d'adoption.

Radio scolaire. Mlle Richard déplore que les obligations militaires aient souvent gêné la préparation des émissions. Elle recommande aux collègues qui ont la possibilité de faire entendre les émissions à leurs élèves, de préparer les auditions et d'utiliser le bulletin.

Beaucoup de collègues font remarquer que les postes mis à la disposition des classes n'assurant pas toujours une audition suffisante, les enfants ne bénéficient pas autant qu'ils le pourraient des émissions même les meilleures.

Centre de liaison. Mme Borsa a pris part aux deux séances de l'année. Le Centre a obtenu que les jeunes filles soient convoquées cette année aux Promotions civiques. Il a travaillé à la préparation de l'élection des prud'femmes.

A.G.M.E.P. Notre déléguée, Mlle Fontana, trouve dommage que les cours de gymnastique organisés en hiver réunissent si peu de participants. Elle demande des suggestions pour des cours de natation et de ski.

Le comité des conjoints est en veilleuse, nous dit Mme Jaquet, mais il reste prêt à agir au moment opportun.

Ecolier romand. Mme Moret nous parle de ce journal qui prend un essor nouveau. Le grand événement de l'année a été le concours sur le Pain qui a remporté grand succès.

Ouvroir de l'Union des femmes. Si notre aide à cette œuvre s'est maintenue, les versements ont diminué de 50 fr. cette année, constate Mme Roller. Continuons à soutenir avec persévérance cette œuvre si intéressante.

Armée et Foyer. Mme Rattaz a assisté aux conférences organisées pour renseigner l'opinion publique et traitant de sujets divers.

Avant de lever la séance, Mlle Géroutet demande à quelques membres de bien vouloir travailler au rapport de 1946 pour le congrès de

Delémont, avec Mlle Perrenoud. Mmes Moret et Pattey acceptent. Plusieurs noms sont ensuite proposés pour la liste des jurés aux examens de fin de stage.

Séance levée à 18 h. 15.

NEUCHÂTEL

UNE LEÇON D'HUMANITÉ

Au cours d'une conférence sur son séjour dans le nord de la France dévastée, M. Inaebnit, professeur à l'Université de Leeds, adressa un appel pressant à notre jeunesse, en faveur des écoliers des régions sinistrées.

M. Raoul Châtelain, maître de 9^e année et spécialisé dans les travaux manuels, spontanément entreprit, avec ses élèves, la confection de 500 boîtes d'école. Avec enthousiasme, sous l'impulsion de leur dévoué maître, la classe devint un atelier où le travail, organisé sous la compétente direction du chef aimé, stimula bien vite les plus indifférents.

Dès lors, ce fut à qui pourrait en faire le plus et le mieux : rabotage, assemblage, collage marchèrent bon train, dans la ruche bourdonnante.

Le bois, gracieusement offert par M. Huguenin, ébéniste en notre ville, se métamorphosa en coquettes boîtes d'école ornées des écussons suisse et français ainsi que d'un joli timbre de la commune.

Des plumes, crayons, gommes, récoltés par la gent écolière permettront de garnir toutes les boîtes qui vont être expédiées incessamment.

Que ceux qui les utiliseront aient la même joie que ceux qui les ont confectionnées, et que le geste, modeste peut-être mais si plein de cœur, de ce maître dévoué et de ses élèves prouve à 500 écoliers de France que leurs camarades de Suisse pensent à eux avec sympathie et affection.

Puisse l'exemple donné par des enfants qui sont loin d'être privilégiés, être suivi sur un plan plus vaste pour donner raison à celui qui a dit que le sage ne s'assied pas pour se lamenter mais se met gaiement à la besogne pour réparer le mal.

Marcel Weber

MISE AU CONCOURS

Commune de La Brévine. Poste d'institutrice de la classe de La Châtagne.

Entrée en fonctions : 2 août 1945.

Inscriptions jusqu'au 21 juillet 1945 au président de la Commission scolaire et en aviser le secrétariat du département.

JURA

CINQ ANS D'ÉTUDES

AUX ÉCOLES NORMALES D'INSTITUTEURS ?

Telle est la substance d'un article documenté publié récemment dans les colonnes de *L'Ecole bernoise*. Comme nous l'apprennent les remarques préliminaires de ces pages, elles ont pour but, d'abord, de rappeler au souvenir de tous les études, publications, démarches, débats, représentations, vœux, échecs, heurs et malheurs suscités jadis (1924-1939) par ce problème ; d'essayer, ensuite, de soulever une nouvelle lame de fond en

faveur de la réorganisation et de la prolongation des études au séminaire. Que d'encre et de paroles ! Pourtant, la question est d'importance. Elle le restera sans doute toujours et tant qu'on ne lui aura pas trouvé une solution. D'ailleurs toute solution sera sans cesse perfectible. C'est une première vérité dont il vaut la peine de se bien pénétrer.

Ainsi posée, la question mérite qu'on s'y arrête sérieusement et non seulement dans l'intention d'épaissir les dossiers qui sont déjà volumineux. En 1930, une des thèses de l'assemblée des délégués de la S.I.B. résumait comme suit l'état d'esprit d'alors : *La formation des instituteurs (y compris celle des institutrices) exige un approfondissement de nature scientifique et une extension de nature purement professionnelle.* Il n'y a rien à reprendre à la fin de cette conclusion et ce serait exprimer, je crois, une opinion fort courante que de répéter que la formation du corps enseignant *exige encore une extension de nature professionnelle.* Pour bien préciser la pensée, il faudrait ajouter qu'on souhaite avec toujours plus d'arguments et de raisons distinguer, avec toute la netteté désirable, d'un côté, les études tendant à la culture générale, de l'autre, celles d'où jaillit leur capacité professionnelle. La formation complète des instituteurs présente en effet trois caractéristiques à chacune desquelles il serait profitable de donner une importance proportionnelle, propre et indépendante : culture générale, formation professionnelle, maturité civique

a) *Culture générale.* M. Loys Masson parle, quelque part dans son œuvre brûlante de la bêtise, « lèpre du clergé moderne ». Il serait regrettable qu'on puisse une fois en accoler l'épithète au corps enseignant, si bien que sur le chapitre particulier qui nous intéresse momentanément il n'y a pas grand-chose à retrancher. Jamais nous ne serons ni trop cultivés, ni trop érudits. Mais le temps limité des études exige qu'on se fasse une raison et qu'on ne perde pas de vue l'ensemble du problème. Il semble qu'une maturité, même émondée des disciplines dont le seul but est de préparer l'accès aux études universitaires et polytechniques, exception faite de ceux qu'on trouvera mentionnés plus loin, pourrait être admise comme base de discussion et moyenne de culture. Trois ans et demi. Culture générale à l'intention des instituteurs leur ouvrant des voies, des horizons, créant en eux l'appétit de parfaire leurs connaissances par toutes sortes de procédés autodidactes ; culture générale leur permettant d'accéder aux cours universitaires pour maîtres secondaires et professeurs. C'est tout et c'est suffisant. Nous étions, de mon âge, nombreux à rêver de professorats, doctorats, sièges politiques, etc., etc. Aujourd'hui, un seul de mes camarades d'études est devenu professeur de gymnase. Tous les autres sont demeurés instituteurs. A considérer la chose avec un peu de recul, il n'est pas bon que les études, et Dieu sait si c'est facile entre 16 et 20 ans, gonflent trop les bacheliers pour leur faire quitter le sol des pieds et pas assez pour leur faire contempler les sommets. Surtout pour des instituteurs.

b) *Formation professionnelle.* Ce serait commettre ainsi une lourde erreur que de trop sacrifier à cette première divinité. Pour les instituteurs, plus peut-être que pour toutes les autres catégories d'intellectuels, le savoir faire est aussi, sinon plus, précieux que le savoir tout court.

Chez eux, l'artisan doit doubler l'homme cultivé et je préfère, pour ma part, voir dans *une classe primaire*, un pédagogue plutôt qu'un savant. Il faut bien persuader les normaliens que, s'ils ont l'insigne privilège de se cultiver à bon marché, ils n'en sont pas moins destinés à devenir et rester des instituteurs, aussi modeste que leur apparaisse la fonction à l'âge des grands appétits de distinctions et de puissance. L'Ecole normale doit, au premier chef, préparer à cet emploi public. Il est de toute nécessité d'envisager une année au moins d'études professionnelles purifiées et indépendantes. Pour cela, l'extension du système des écoles d'application s'avère nécessaire de même que la prolongation des stages dans toutes les sortes de classes, milieux et localités. J'imagine volontiers un réseau d'écoles d'application reconnues dans le Jura. Ces classes auraient naturellement de solides liens entre elles, tant au point de vue des méthodes modernes et fonctionnelles que des moyens d'enseignement. Des écoles d'application dont les maîtres se réuniraient fréquemment afin que les étudiants qui en feraient le tour puissent y juger les applications diverses, comme les nécessités et les impératifs locaux, *d'un même esprit*.

c) *Maturité civique*. Il serait stupide de réclamer des jeunes gens de 20 ans, surgis d'un milieu aux constances uniques et invariables : l'école (primaire, secondaire, normale), une maturité civique qui ne s'acquiert que par le contact avec une population, des ans et des expériences personnelles. Mais on peut, on doit même donner au futur jeune instituteur des directives civiques. Je ne dis pas politiques. Il est aux antipodes de ma pensée de lui apprendre à penser suisse, par exemple, ou de chercher à en faire un parfait citoyen moyen. On pense tout court ou pas. Mais qu'on le veuille ou non, de fortes probabilités sont suspendues sur un brevet d'instituteur qui souvent, au corps défendant du sujet intéressé, en font un employé communal hors les murs du collège, maire, secrétaire, caissier ; le membre d'une commission de gestion, d'un conseil d'administration, d'un bureau de vote aux chinoiserie retorses ; l'assistant social d'un village ; le secrétaire de district ou de commune de Pro Juventute, etc. Il est gênant qu'à tous ces endroits, le jeune instituteur fasse figure de cancre en présence de ses électeurs. Je ne prétends pas que l'Ecole normale doive former des secrétaires communaux. Ce n'est pas son rôle mais il est proprement inconcevable qu'un jeune instituteur ne connaisse pas le fonctionnement d'une commune, dans le détail et qu'il doive l'étudier au moment où il est appelé à l'enseigner à ses élèves des cours post-scolaires. Qu'il n'oublie jamais de rester l'éducateur, c'est son devoir primordial ; qu'il demeure un homme complet, par surcroît, pour son plus grand bien et celui de la communauté. Et si l'instruction comptait tant qu'on le crie, autant que l'armée, par exemple, on devrait demander encore qu'au sortir de normale, le jeune instituteur puisse accomplir pendant cinq ans des stages et des vicariats suffisamment rétribués, faire son tour du Jura pour ne pouvoir postuler un emploi et n'être élu qu'ensuite.

Ad. Perrot.

Force nous est de renvoyer à plus tard la publication de la *Chronique vaudoise*, d'une bonne partie de la *neuchâteloise* et de plusieurs informations.

Réd.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

ÉLÉMENTS DE GÉOGRAPHIE

Il est sorti de presse, ces récentes dernières années, un certain nombre de manuels élaborés dans l'esprit d'une pédagogie nettement réformée. Réjouissant pour le symbolisme du fait, pour les maîtres appelés à se servir de ces livres; profitable, à un très haut degré, pour les enfants entre les mains desquels ils sont remis. Je cite au hasard des disciplines, en m'excusant d'en oublier: *Messages*, *Histoire de la Suisse I et II*, *Leçons de choses*, *L'homme*, *Le corps humain*, *Notions d'hygiène*. D'emblée, en parcourant cette liste sommaire, on s'aperçoit qu'aucun d'entre eux n'est destiné à la géographie. Cette lacune est en voie d'être comblée au mieux.

L'inexistence des guides dans le domaine de la géographie locale et l'insuffisance des ouvrages qui traitent des premières notions de géographie expliquent notre désir d'obvier à cette lacune. Aussi présentons-nous aujourd'hui un cahier qui, nous l'espérons, répondra aux exigences de l'enseignement actuel.

Ainsi s'expriment les auteurs d'un manuel consacré aux éléments de cette science. Il est à la fois la synthèse de quelques années d'étude, la somme d'autant d'expériences et le produit du travail d'une équipe de *praticiens* qui ont su, dans quelque soixante pages, condenser ce qu'un garçon ou une fillette de 9 à 10 ans aime, peut et doit savoir de la géographie.

Qu'en est-il, en effet, de cet enseignement dans nos 4e primaires? Au delà des divergences des plans d'études, au-dessus des frontières cantonales, il est quelques réponses, ce me semble, qui peuvent rallier un grand nombre sinon tous les suffrages. Par la patiente et intéressante observation des réalités ambiantes, l'examen attentif des lieux et des faits, la géographie doit munir ces jeunes cerveaux d'une série vivante et utile d'images concrètes, toutes associées aux mots propres qui en tiendront lieu dans n'importe quel texte; séries précieuses s'il en est qui devront permettre aux maîtres des classes subséquentes d'échafauder des murailles, des fenêtres et des portes sur des fondements solides, conçus de manière à supporter tout un édifice. Nous ne saurions trop insister sur la haute importance que revêt, dans tous les domaines, l'assimilation des premiers éléments. Ainsi de la langue, de l'arithmétique, de la géographie. C'est ce que les auteurs des *Éléments* ont saisi. Nous leur en exprimons notre gratitude. Lecture-observation d'un paysage réel de montagnes, de prairies, de forêts, de pâturages étagés; au besoin, lecture d'un schéma caractéristique; association des mots aux choses, sensations et impressions; plus tard, lecture d'une carte, d'un croquis, c'est-à-dire des symboles, des signes conventionnels, des abréviations, des signatures de ces mêmes choses, de ces mêmes images préexistantes, c'est le seul chemin, le plus antique aussi, celui de l'éducation nouvelle qui, selon le Dr Ferrière « est la plus ancienne du monde », faite « de bon sens, de sens pratique et de

science ». On n'a rien imaginé de neuf ni de supérieur dans cette direction, depuis Descartes, et encore l'illustre penseur, dans son *Discours*, n'a-t-il rien fait d'autre qu'une constatation comme celle du Nouveau Monde par Christophe Colomb. Réalité, image, mot, le tout indissolublement lié, intimement marié de sorte que le mot évoque la chose précise et que la chose fasse surgir irrésistiblement, impérieusement le mot dans la mémoire pour le faire servir à propos dans le noble langage actif. Cet amour du terme, MM. Dellenbach, Stähli et Vuilleumier l'ont cultivé avec virilité, psychologie et compréhension. Ils se sont situés aux antipodes de ces malades atteints d'une pernicieuse phobie des définitions (définitions-images, définitions-contextes, etc.), phobie épidémique, mère du vague, du mince superficiel, des calembours douteux, des barbarismes les plus grossiers, en un mot, des cent aspects divers et dangereux du bluff et de la confusion. Aussi, quel plaisir n'éprouve-t-on pas à la lecture d'un passage comme celui-ci, rencontré dans un livre de géographie :

L'eau ronge, attaque le terrain, la roche ; elle disloque les mottes, déchausse les racines des arbres, affouille les berges de la rivière. Cette action continue s'appelle l'érosion. Ce travail est facilité par le gel et le dégel qui aident à la désagrégation de la pierre. La pluie aussi, à la longue, attaque la pierre.

L'eau, par son mouvement, déplace, charrie des quantités considérables de matériaux : terre, pierres, limon.

Tout est dans tout. Quels bras tendus vers ces autres enrichissements : langue parlée, vocabulaire, orthographe, rédaction...

De nombreux détails, tant soit-il qu'on puisse les nommer ainsi, déterminent le point de vue fonctionnel d'où les auteurs ont embrassé le travail à accomplir. Voyez, par exemple, ces pages 23 et 24, intitulées, la première : *L'eau, force motrice. L'eau, voie de communication*, l'autre : *Du gué au pont métallique* : 14 dessins au trait d'un artiste illustrant, dans l'ordre, le flottage du bois, une roue motrice, un barrage artificiel, un bac, un chemin de halage, une écluse, un gué, une passerelle, un pont de bois couvert, un pont de pierre, un pont suspendu, un viaduc, un pont métallique et un pont de pontons. Le reste est à l'avenant. Voyez encore ces questions et ces problèmes :

Quelle distance vous sépare de l'agglomération la plus proche ? Combien de temps mettez-vous pour vous y rendre à pied, à bicyclette ? Combien de km. parcourez-vous en 1 heure à pied, à bicyclette ? La route qui, de votre localité, conduit aux villages voisins est-elle empierrée ? Est-ce une route de 1re ou 2e classe ? Désignez des chemins de 3e classe. Où aboutissent-ils ? A quoi reconnaissez-vous un chemin de 4e classe ? A quel usage servent les chemins de cette catégorie ? Connaissez-vous, dans la région que vous habitez, des vestiges de routes romaines ? Quelles contrées ces routes reliaient-elles ? etc.

D'ici à l'embryon de l'instruction civique et sociale, à l'alpha de l'histoire, il n'y a qu'un pas. Cette soudure heureuse, ces ramifications qui vont partout sucer la sève, ces apparentements de la géographie descriptive, économique, humaine, de l'histoire, de la langue sont un fleuron de l'ouvrage.

Au terme de ce voyage agréable à travers ces « éléments de géographie » illustrés de main de maître, je crains d'avoir un peu faussé, malgré moi, les vues anticipées d'un lecteur qui n'a pas eu la bonne fortune de parcourir ce cahier. Il me reste à le détromper. L'ouvrage est d'équerre ayant su éviter deux écueils : la spécialisation outrancière, toujours trop prolifique en primaire et la méconnaissance de la mécanique du sujet pour lequel il est enfanté. Nous sommes dans un atelier de confection sur mesure en compagnie de bons artisans. La louange ne coule pas d'ordinaire de ma plume, mais il me plaît infiniment, ici, de constater ces mérites.

Ad. Perrot.

Eléments de géographie. Texte de Eric Dellenbach, Roland, Stähli, Jean Vuilleumier. 172 dessins de Laurent Boillat. Recommandé par la Direction de l'Instruction publique du canton de Berne. Editions du Griffon, Neuchâtel. Plan de l'ouvrage : 1. Les points cardinaux. 2. Géographie locale : a) Nos montagnes ; b) Nos rivières ; c) Le marais et l'étang ; d) Le lac. 3. Phénomènes atmosphériques. 4. Le domaine de l'homme : a) Le lieu habité ; b) Les moyens de communication ; c) L'activité agricole ; d) La vie autrefois et aujourd'hui ; e) La commune. 5. La carte de géographie. 6. Géographie de l'ensemble de la terre. 59 pages. Prix 3 fr.

UNE HEURE DE GÉOGRAPHIE

LA VIE D'UN VILLAGE ANNIVIARD

Les migrations saisonnières

Saint-Luc est un grand village du Val d'Anniviers : chalets et mazots noirs serrés autour d'une église toute blanche, entre des pâturages et des champs de seigle. Très haut perché — 1560 mètres d'altitude — il se cramponne à la pente raide par cent murs de soutènement toujours à refaire, pour ne pas glisser d'un seul trait dans la Navigence, qui coule à six cents mètres en, contre-bas.

La population de Saint-Luc compte... Combien faut-il dire d'habitants ? 296, si l'on en croit le recensement de 1941. Mais les recensements fédéraux se font le 1er décembre. Si vous passez à Saint-Luc à d'autres moments de l'année, par exemple en mars, vous trouverez avec stupefaction un village abandonné — volets clos, étables vides, les cloches de l'église muettes ; et les araignées filent leur toile dans les deux salles de l'école...

Où donc sont passés les Lucquerands ?

Avec de bonnes jambes, vous pouvez aller à leur recherche. Vous les trouverez à vingt kilomètres de là. Ils ont quitté leur vallée, franchi le Rhône, et se sont établis à Muraz, un petit village au nord de Sierre, qu'ils partagent avec les gens de Chandolin, leurs voisins de la montagne. Ils sont tous là, avec leur président, leur juge, leurs chefs d'alpage, avec leur curé, qui officie pour les mêmes paroissiens dans une autre église, avec leur instituteur, qui enseigne aux mêmes écoliers dans une autre école. Et ils travaillent à leurs vignes, tandis que leurs chalets, là-haut, dorment encore sous la neige.

Ils possèdent donc deux villages : un village montagnard et un village vigneron. Ils habitent tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre, sans qu'on puisse dire avec sûreté où ils passent le plus de temps. Chaque famille possède chalet et mazots à Saint-Luc, maison de pierre à Muraz,

avec installation complète — mobilier, cuisine, outils, linge — dans la maison de la plaine comme dans celle de la montagne. En somme, on dit : les gens de Saint-Luc, mais on pourrait dire tout aussi bien : les gens de Muraz ; sans ces Chandolinards, ce seraient à peu près les mêmes personnes.

Ils sont quand même les gens de Saint-Luc. C'est le nom de ce village qu'ils inscrivent sur leurs bannières et sur leurs actes d'origine. Car ils étaient au Val d'Anniviers déjà avant la conquête romaine, tandis qu'ils n'ont acheté leurs terres de la plaine et bâti Muraz qu'au cours des trois derniers siècles.

* * *

Les Lucquerands passent le gros de l'hiver à la montagne. Mais, dans la première quinzaine de février, parfois déjà dans les derniers jours de janvier, dès qu'ils apprennent que la région de Sierre est débarrassée de la neige, ils se mettent à descendre. Tous, petits et grands, gens et bêtes. Non point en cortège, le même jour, mais famille par famille. Cependant, pour ne point entraver à l'excès le travail scolaire, les autorités fixent une période de huit jours, pendant laquelle doit se faire le déménagement de tout le village. C'est la première migration de l'année.

Jusqu'en 1933, la première partie du voyage devait se faire par un étroit chemin, raide et pierreux, sur le flanc de la montagne. Je l'ai parcouru pour me rendre compte, et j'en suis revenu plein d'admiration pour... les mulets valaisans. Car ils avaient le plus gros de la corvée. On leur mettait sur le dos non seulement les provisions et les bagages, mais encore les petits enfants, les agneaux, les cabris, les porcelets, dans des paniers jumeaux attachés de deux côtés du bât. Et le sentier, à cette saison, était toujours verglacé ou couvert de neige.

Cela n'allait pas toujours sans accroc. Une vieille grand'maman m'a raconté comment elle a vu, une fois, ses deux petites-filles rouler dans leurs corbeilles, avec le mulet, jusqu'au bas de la pente. Heureusement, la neige amortit les chocs, et elles eurent peu de mal. Quand s'élevait une tourmente de neige, les chèvres, affolées, refusaient d'avancer. On les attachait alors par de longues cordes au bât du mulet, qui les traînait sur le chemin, inertes, comme des billes de sapin. La même vieille montagnarde m'a dit qu'un jour son mari, devant la résistance d'un veau apeuré et épuisé, dut prendre un parti héroïque : il tira son couteau de poche, égorgea le veau, le chargea sur ses épaules et le transporta ainsi jusqu'à Muraz, sauvant au moins la viande...

Depuis une douzaine d'années, heureusement, les Lucquerands disposent d'une bonne route, qui facilite considérablement les déplacements. Les mulets sont aujourd'hui attelés à de petites voitures à ridelles, sur lesquelles s'entassaient, bien emmitouflés, les femmes et les enfants, parmi les caisses et les sacs.

* * *

Ainsi donc, autour du 10 ou du 20 février, tout le monde est à Muraz. On y fait les premiers travaux de la vigne et du jardin. Cela dure deux mois environ, pendant lesquels deux personnes remonteront chaque jour

à Saint-Luc pour assurer pendant vingt-quatre heures la surveillance du village abandonné. Chaque famille doit fournir à tour de rôle ces deux gardiens.

Entre temps, la neige a fondu à la montagne. On y peut planter les pommes de terre, faire les semailles. Aussi, vers la mi-avril, une partie de la population remonte à Saint-Luc, tandis que le reste demeure au village vigneron pour y poursuivre son travail. C'est la seconde migration.

Désormais, durant tout l'été et jusqu'à la vendange, la population sera partagée entre les deux villages. Un va-et-vient continu s'établit entre Saint-Luc et Muraz, selon les nécessités de la culture. Il faut redescendre à Muraz pour la fenaison de la plaine, remonter à Saint-Luc pour celle de la montagne, redescendre pour l'attache de la vigne et les sulfatages, remonter pour la moisson du seigle, redescendre pour couper le « refoin » (regain), etc. Mais aucune de ces migrations successives n'a le caractère d'ensemble de celle de février. Il y a tantôt plus de monde en bas, tantôt plus en haut : à aucun moment l'un des deux villages n'est désert. Ce ne sont pas même, en général, des familles entières qui se déplacent, mais seulement un ou deux individus par famille. De sorte que la plupart des familles sont divisées : elles ont constamment quelques-uns de leurs membres à la plaine et les autres à la montagne.

Fin septembre, pourtant, tous ceux qui sont à Saint-Luc se mettent en route pour la plaine. Les familles se reforment. Comme en mars, Saint-Luc redevient un village sans habitants. Et c'est le temps joyeux de la vendange, dans la « Nobla Contra », cette « Noble Contrée » de Sierre, qui a un caractère si méridional.

Novembre : tous les travaux de plaine sont terminés. Chacun remonte enfin au village montagnard, qu'on a bien des chances de trouver à demi caché sous une couche de neige. C'est la dernière migration de l'année.

* * *

Avec tous ces remue-ménage, il faut assurer le service des offices religieux et celui de l'enseignement.

Le curé passe le printemps et l'automne à Muraz, l'été et l'hiver à Saint-Luc. Il a un presbytère dans chacun des villages. L'église de Muraz est desservie également par le curé de Chandolin, lorsque les paroissiens de celui-ci sont à Muraz.

Pour les deux classes de l'école, les choses sont assez compliquées. Au 3 novembre, à l'ouverture des classes, l'instituteur s'installe à Saint-Luc et l'institutrice à Muraz ; et chacun d'eux fait la classe aux enfants, filles et garçons, résidant dans le village. Quand les derniers écoliers lucquerands quittent Muraz pour passer l'hiver à Saint-Luc, l'institutrice les suit. Regroupement des élèves : l'instituteur prend les garçons, sa collègue les filles. Cela dure à peu près trois mois.

En février, au moment de la première migration saisonnière, l'institutrice descend avec les premières familles émigrantes, et reprend son enseignement à Muraz avec filles et garçons ; l'instituteur reste à Saint-

Luc, où il voit chaque jour son effectif fondre au profit de celui de sa collègue. Il descend enfin à Muraz avec les dernières familles en « remuage ». Là il reprend ses élèves garçons... jusqu'à mi-avril, où il doit remonter à Saint-Luc avec la seconde migration, pour y enseigner jusqu'au 3 mai ; tandis que l'institutrice demeure à Muraz avec ceux des élèves qui y sont restés, jusqu'au 3 mai également, date de la fermeture des classes pour six mois.

Après quoi, comme ils n'ont plus ni travail ni salaire, les deux maîtres sont libres d'aller où bon leur semble. L'institutrice retourne chez ses parents, et l'instituteur se transforme en paysan ; il s'en va diriger une ferme qu'il possède près de Sion.

* * *

Le genre de vie que nous venons de décrire n'est pas particulier aux Lucquerands. Il est, avec des variantes parfois assez importantes, celui de tous les villages du Val d'Anniviers. Il y a autour de Sierre toute une ceinture de petits villages vigneron qui appartiennent aux Anniviards : Muraz aux gens de Saint-Luc et de Chandolin, Zarvettaz à ceux de Saint-Jean, Noës à ceux de Pinsec et Mayoux, Villa à ceux de Vissoie, Mission et Grimentz.

Les migrations de plusieurs villages anniviards se compliquent encore de séjours d'entre-saisons dans les « mayens », petits groupements de maisons situés quelques centaines de mètres au-dessus ou au-dessous du village principal.

Le « remuage », on le sait, est une pratique répandue dans bien d'autres régions alpestres ; mais nulle part avec une telle ampleur. « Le nomadisme des Anniviards, a écrit le géographe Brunhes, est le plus complet qui subsiste dans les Alpes. »

(A suivre.)

Henri Rebeaud.

Quelques grandes régions de l'Amérique du Nord

Il ne s'agit pas ici de donner l'esquisse d'une leçon ; de la foule des faits géographiques, quelques-uns ont été choisis pour mettre en évidence l'influence de l'homme sur l'aspect du pays.

Alaska

1,53 million de km² avec 60 000 habitants (population de Winterthour en 1941 = 58 883).

Autrefois, on savait seulement que c'était un pays froid, recouvert de glace où s'étendait la toundra parcourue par des ours, des loups et quelques Esquimaux. C'est pourquoi les Russes se moquaient des Etats-Unis qui, en 1867, leur achetaient pour 7,2 millions de dollars ce pays bon à rien. Les Russes ont eu le loisir de regretter ce marché ; dans les dix dernières années du siècle passé, l'Alaska s'éveilla de son sommeil : de riches gisements d'or étaient découverts dans la région du Youkon ; minerais d'argent, de plomb, d'étain.

La plus grande partie de la population de l'Alaska gagne sa vie dans l'industrie des conserves de saumon, sur la côte.

1936. Produit de la pêche (surtout du saumon) : 50 millions de dollars

» des mines (or)	23	»	»
» des peaux et fourrures	2	»	»

(il existe des fermes d'élevage du renard argenté)

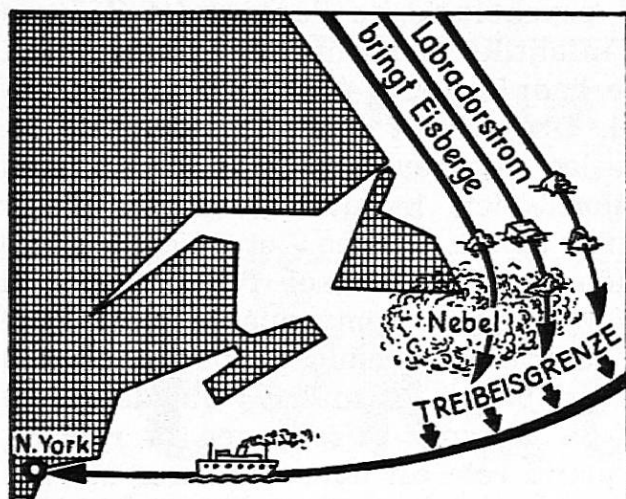
Agriculture : Pendant les courts mois d'été, abondantes moissons, blé d'Alaska renommé (à ces latitudes, jour polaire, longue insolation, température jusqu'à + 35°).

En communication avec les Etats-Unis, au début par la mer, plus tard par les transports aériens (exigent les meilleurs pilotes à cause des intempéries et des difficultés d'atterrissage, environ 90 aérodromes), lignes ferrées, électriques, téléphoniques ; autostrade militaire de 2600 kilomètres : Alaska, poste avancé contre le Japon.

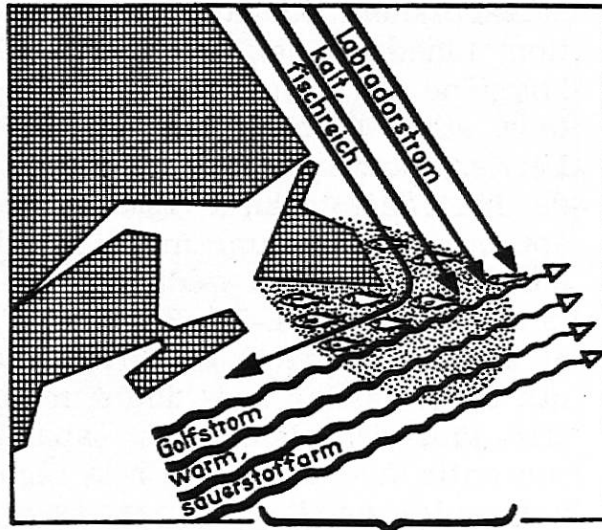
Terre-Neuve

Poste avancé de l'Amérique, dans l'Atlantique, en face de l'Europe.

Les icebergs qui flottent dans le courant froid du Labrador fondent dès qu'ils entrent dans les eaux du Gulfstream (25°). A cause des alluvions qui se déposent à l'endroit de cette rencontre, le fond de la mer s'élève sans cesse (le banc de Terre-Neuve). Profondeur de la mer : 50-100 m. Au-dessus du courant du Labrador l'air froid se mêle à l'air tiède et humide du Gulfstream et ce refroidissement produit des brouillards redoutables (particulièrement autour des icebergs).



La route des navires doit s'infléchir vers le sud (plus encore dans les années riches en icebergs), à cause du danger des collisions (brouillards) — Naufrage du Titanic dans la nuit du 14 au 15 avril 1912, 1500 passagers trouvèrent la mort. Actuellement, des bateaux-patrouilleurs signalent la présence des icebergs et les font sauter.



Gulfstream chaud, Le banc de Terre-Neuve.
pauvre en oxygène.

La meilleure place de pêche du monde.

Ici se rassemblent les poissons auxquels les eaux du Gulfstream ne conviennent pas. — endroit excellent pour le frai. — Depuis 450 ans déjà, les pêcheurs de Bretagne et de Normandie traversent l'océan pour se rendre dans ces régions où le poisson abonde (petite morue ou cabillaud).

A Terre-Neuve, production de poisson séché et salé (on le sèche sur des claies ou des tréteaux de bois) ; production d'huile de foie de morue ; l'industrie des conserves de poisson n'a pas encore beaucoup d'importance.

Actuellement, les habitants vivent aussi des richesses de l'île elle-même : bois et minerais (les réserves de minerai de fer, 3,6 milliards de tonnes, placent ce pays au 3e rang des réserves mondiales).

Exportations du pays (en millions de dollars)

	<i>Pêche</i>	<i>Exploitation des mines</i>	<i>Papier</i>
1926	15,2	1,7	12,6
1930	10,5	4,4	17,5
1937	7,5	10,9	13,9

LES LIVRES

Maisons d'enfants de l'après-guerre, Ferrière Ad. Préface de R. Olgiati.

A la Baconnière 1945. In 16, 150 p.

Tel Comenius rédigeant sa « grande Didactique » pour venir en aide à la jeunesse victime de la Guerre de Trente Ans en donnant des conseils pratiques et précis utiles aux innombrables jeunes maîtres privés de toute préparation, M. Ferrière a rédigé un vade-mecum de la pédagogie à l'usage des nombreux chefs et maîtres des maisons qui recueilleront les innombrables enfants victimes de la guerre. Bien que inspiré par une éducatrice de grand talent, Mme Juliette Pary, qui en a écrit l'introduction, le plan et la conclusion, cet ouvrage porte la marque de M. Ferrière, ce savant pédagogue, ce pionnier infatigable de l'éducation nouvelle, par sa simplicité, sa clarté, sa netteté. Il passe en revue l'Éducation nouvelle (vie sociale, travail manuel, école active, loisirs, scoutisme et excursions, éducation morale), la psychologie de l'enfant (et l'éducation fonctionnelle), la psychiatrie infantile (l'enfant abandonné, etc.), l'hygiène et l'alimentation, le rôle de l'adulte (auto-éducation de l'éducateur, etc.), les conditions du travail. On connaît assez les idées de M. Ferrière pour que je me contente de les résumer dans ces mots qui sont de lui : dans chaque cas, « l'intuition... doit indiquer la façon d'agir appropriée ; mais une intuition éclairée par la science » et « c'est à s'instruire lui-même, à s'éduquer lui-même que doit viser l'éducateur ». Il faut savoir gré à M. Ferrière d'avoir écrit ce remarquable petit livre et souhaiter une large diffusion à ce bréviaire éducatif parmi ceux à qui il est destiné sans doute, mais aussi parmi les maîtres qui devraient être tous des chercheurs, capables de « savoir briser avec la routine, consentir aux exceptions à la règle quand cela est bon, demeurer ouverts à tous les souffles du progrès et, par-dessus tout, à l'âme vivante des enfants ».

G. C.

P. Jaccard, Dr ès lettres, chargé de cours à l'Université, **Trois contemporains: Mauriac, Chardonne, Montherlant**, Ed. La Concorde, Lausanne.

On trouvera dans cet ouvrage trois essais portant les titres suivants : *François Mauriac, romancier du péché et de la grâce* ; *Jacques Chardonne et le roman conjugal* ; *Henry de Montherlant et cette guerre*.

Le premier essai a été jugé par André Gide comme « l'un des meilleurs, certainement, qu'on ait écrit sur François Mauriac ». De la seconde étude, Jacques Chardonne a dit : « J'y ai trouvé une analyse fidèle et compréhensive de ma pensée ». Quant au troisième essai, de beaucoup le plus étendu, il apporte une vue d'ensemble sur les dernières œuvres de Montherlant.



PRÊTS DE LIVRES

pour enfants et adultes

AU BLÉ QUI LÈVE

215

Mme J.-L. DUFOUR

GALERIES DU COMMERCE - LAUSANNE

Renseignements sans engagement ★ Envois postaux

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

RASSEMBLE
LES EFFORTS DE TOUS
POUR
DES CONDITIONS DE VIE
MEILLEURES

273

MONNAIES

anciennes et médailles

Tous genres et tous prix

ACHAT VENTE EXPERTISES

Listes mensuelles contenant offres de
nouveaux achats, pages spéciales du
collectionneur débutant, distribution
gratuite aux collectionneurs.

MONNAIES ET MÉDAILLES S.A.

Freiestr. 103

275

BALE

PAPETERIE DE ST-LAURENT

21, Rue St-Laurent

Charles Krieg

Tél. 3.71.75

164

LAUSANNE

DEVRED

58

Vêtements

Grand-Pont

Lausanne

RESTAURANT LAUSANNOIS

Téléphone 2 31 30 Rue Haldimand

Pas d'orchestre sensationnel, mais un as... comme chef de cuisine.

Repas à partir de Fr. 4.-.

Spécialité: Hors-d'œuvre

226

R. GRUBER

Le fortifiant recommandé :

« L'HISTONINE SOCOP »

aux kola, coca et glycérophosphates, vous redonnera rapidement
vigueur, entrain, joie de vivre

276

En vente dans
les officines des

PHARMACIES POPULAIRES DE GENÈVE

La chemise de ville
depuis Fr. 13.85

La cravate assortie
depuis Fr. 2.80

DODILLE

Rue Haldimand 11, LAUSANNE

216

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, étudie
toute demande de prêt à des fonctionnaires, traite-
ments fixes, etc., avec bienveillance et discrétion.

165b

L'achat de vêtements
Trousseaux, Meubles

avec

L'abonnement ODAC

est plus avantageux

ODAC Fanti & Cie. Couvet / Ntl.

237

A qui emprunter ?

- ... **sans** formalités compliquées;
- ... **sans** discussions, mais par cor-
respondance;
- ... **sans** que personne ne le sache;
- ... **sans** frais élevés, mais un simple
intérêt légal de 1½% par mois;

Nous prêtons dans ces conditions

GESTION ET CONTROLE S.A.

10, Corraterie Genève

Prêts de Fr. 500.— à 3000.— aux
fonctionnaires et employés.

239

Pianos occasions

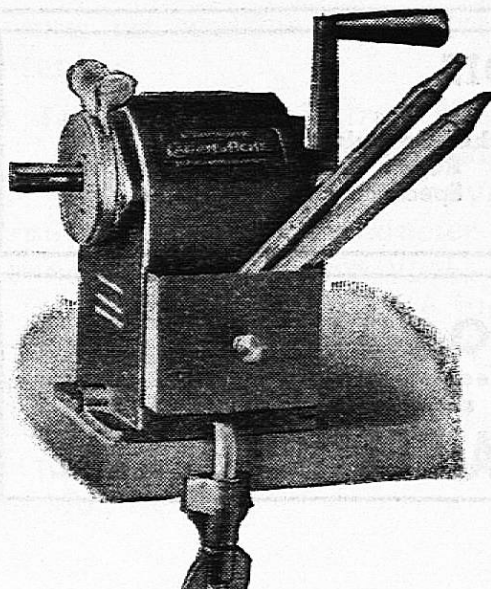
Grand choix à l'état de neuf avec
garantie

205

E. KRAEGE

ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C.F.F.
LAUSANNE Tél. 31715



Machine suisse

CARAN D'ACHE

à tailler les crayons

N° 455

Prix y compris la pince de fixation Fr. 26.20

Fabrique Suisse de Crayons Caran d'Ache
GENÈVE

272

MONTREUX, 4 août 1945

LXXXI^e année — N° 29

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. Bulletin : Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

165 c

L'achat de vêtements
Trousseaux, Meubles

avec

L'abonnement ODAC

est plus avantageux

ODAC Fanti & Cie. Couvet / Ntl.

237

A qui emprunter ?

... **sans** formalités compliquées;
... **sans** discussions, mais par correspondance;
... **sans** que personne ne le sache;
... **sans** frais élevés, mais un simple intérêt légal de 1½% par mois;

Nous prêtons dans ces conditions

GESTION ET CONTROLE S.A.

10, Corratierie Genève

Prêts de Fr. 500.— à 3000.— aux fonctionnaires et employés.

239

Pianos occasions

Grand choix à l'état de neuf avec garantie

205

E. KRAEGE

ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C.F.F.
LAUSANNE Tél. 31715

Où passer de belles vacances ?

ALPES VAUDOISES



Pension Beau-Séjour CHESIÈRES

Eau courante. Bonne cuisine. Pension depuis fr. 9.—. Tél. 3.21.08

253

Prop. E. Jaggi

VALAIS



Sierre

HOTEL ARNOLD

Confort - Prix modérés

267

LE LÉMAN



Hôtel-Pension Elisabeth

Au bord du lac, MONTREUX
Pension à partir de Fr. 9.—.

265

Hôtel du Châtelard

Petite maison de famille, bonne cuisine
Arrangement.
Prop. Mme Vve Brandenburger
CLARENS-MONTREUX

266

Café National

Restauration - Jardin ombragé
Rue du Torrent 3, VEVEY
Hans Zuber, chef de cuisine

270